

LICENCES PROFESSIONNELLES EN FORMATION INITIALE

POUR LES ÉTUDIANTS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

Pièces justificatives à fournir (format A4 recto ni pliées ni agrafées) :

POUR UNE 1^{ère} INSCRIPTION À L'IUT DE VANNES

- 1) **NOUVEAU 2018-2019** : Attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus)
- 2) Photocopie de la page de votre passeport indiquant votre identité : nom, prénoms et photographie.
- 3) Photocopie du visa ou du titre de séjour en cours de validité
- 4) Original **et** photocopie du relevé de notes officiel du baccalauréat ou équivalent
- 5) Justificatif de la validation du Bac+2 (copie du diplôme ou attestation de réussite ou relevé de notes officiel pour les BTS)
- 6) 1 photo d'identité (3.5 x 4.5) avec au dos, nom, prénom et formation
- 7) Pour les boursiers : copie de l'attestation (il est rappelé que les étudiants possédant la double nationalité ne peuvent cumuler deux bourses)